



NOM ADHERENT :

VOS INFORMATIONS ADMINISTRATIVES :

Adresse du site :

Structure réglant la cotisation et adresse, si différente :

Nom du représentant légal :

N° SIRET :

Effectif salariés (ETP au 31/12/2024) :

Appartenance à une Grande Entreprise au sens UE (> 250 salariés et 50 M€ de CA)

Non Oui, Si oui, nom :

CA / Budget annuel (K€ en 2024) :

Site internet :

Téléphone :

Coordonnées du référent adhésion (contact privilégié de Valorial) :

Prénom & Nom :

Fonction :

Mobile :

E-mail :

Le référent administratif (traitement administratif de l'adhésion) :

Prénom & Nom :

Fonction :

Mobile :

E-mail :

VOTRE SECTEUR D'ACTIVITÉ PRINCIPAL :

- IAA** : alimentation humaine & animale, fruits & légumes, etc.
- Fournisseur des IAA** : équipementiers, emballages, bureaux études, etc.
- Client des IAA** : GMS, RHD, etc.
- Organisme de recherche et de formation, centre technique**
- Organisation professionnelle / Institutionnel**

VOTRE EXPERTISE À FAIRE CONNAÎTRE AUPRÈS DU RÉSEAU :

Afin de faciliter les recherches de partenaires clés, il est important de renseigner vos compétences scientifiques, techniques ou industrielles. Celles-ci seront également utilisées dans l'annuaire des adhérents :

- **Mots clés activité :**
70 caractères max

Pour créer ou mettre à jour votre fiche annuaire présentée dans *l'ESPACE ADHERENT* (accès réservé aux adhérents), merci de nous transmettre :

- Une **description** de votre activité en quelques phrases en format Word
- Le **logo** de votre structure en haute définition

MONTANTS D'ADHÉSION ANNUELLE 2025 :

Modalités de règlement :

Par **virement**

IBAN : FR76 1360 6001 0740 6412 6000 003 BIC : AGRIFRPP836

Par **chèque** à l'ordre de : Valorial

Structure adhérente	Montant HT	Montant TTC
<input type="checkbox"/> - de 11 salariés	530 €	636 €
<input type="checkbox"/> 11 à 50 salariés	750 €	900 €
<input type="checkbox"/> 51 à 250 salariés	1 280 €	1 536 €
<input type="checkbox"/> 251 à 500 salariés	2 550 €	3 060 €
<input type="checkbox"/> 501 à 1000 salariés	3 080 €	3 696 €
<input type="checkbox"/> 1001 à 2000 salariés	3 720 €	4 464 €
<input type="checkbox"/> 2001 à 5000 salariés	4 360 €	5 232 €
<input type="checkbox"/> + de 5000 salariés	5 300 €	6 360 €

« En signant ce formulaire, je demande l'adhésion de ma structure à Valorial pour l'année 2025 et j'accepte les conditions décrites dans le bulletin d'adhésion »

Signature, date et cachet de la structure



CONDITIONS D'ADHÉSION AU CLUB INNO DE L'AGRO

Toute entreprise, groupe ou organisme (centre de recherche, de formation, association, chambre consulaire...) bénéficiant d'une structure juridique peut adhérer à Valorial. Conformément aux statuts en vigueur, l'activité de la structure définit le collège de rattachement.

En fournissant les informations demandées dans le présent bulletin, en réglant la cotisation fixe annuelle et en signant ce formulaire, votre adhésion devient effective pour l'année civile en cours, soit du 01/01/2025 au 31/12/2025.

L'adhésion est valable pour la structure payant la cotisation fixe et les filiales rattachées à cette adhésion (liste précise à nous communiquer). Le tarif de cotisation fixe est alors défini par le nombre total de salariés consolidé.

Le Conseil d'Administration de Valorial se réserve le droit de refuser une demande d'adhésion en motivant son refus.

VOS ENGAGEMENTS

- Accepter les statuts et la stratégie du pôle et avoir un comportement cohérent avec ceux-ci
- Accepter la reproduction des noms et logos de votre structure à des fins de communication par Valorial pendant toute la durée de votre adhésion et pour le monde entier, sauf avis contraire
- Répondre aux sollicitations de Valorial ou de l'un de ses membres, en indiquant le contact de votre structure le plus pertinent si la demande est recevable
- Représenter ou faire représenter votre structure sur au moins un de nos événements en 2025
- Être adhérent pendant la durée du projet de R&D quand un projet est présenté devant le comité de labellisation (porteurs / partenaires)
- Mettre à jour régulièrement la liste des bénéficiaires de l'adhésion de votre structure pour profiter pleinement de nos contenus, événements et mises en relation tout au long de l'année
- Mentionner l'adhésion à Valorial à vos nouveaux collaborateurs impliqués dans l'innovation, afin qu'ils puissent bénéficier des services
- Reconnaître et valoriser le soutien du Pôle et de son Label / Agrément pour vos projets.

NOS ENGAGEMENTS

- Mettre en œuvre les moyens adéquats pour réaliser nos missions auprès de vous avec la qualité et la rigueur exigées, dans la limite des ressources disponibles
- Mettre en valeur votre structure par différents moyens : propositions d'intervention lors d'évènements, proposition de stand sur salons spécialisés, publications sur site web, newsletters et réseaux sociaux du Pôle
- Vous solliciter de manière opportune pour toute information jugée intéressante pour votre activité et vos besoins
- Respecter la plus stricte confidentialité sur les informations échangées

VOS DROITS - DONNÉES PERSONNELLES

À l'occasion de l'adhésion ou de prestations gratuites ou payantes qu'elle réalise, Valorial, association loi 1901, reçoit les données à caractère personnel de certains employés des membres et des partenaires que ceux-ci lui communiquent.

Ces données sont collectées à des fins de gestion administrative, comptable et commerciale de Valorial qui s'engage à les traiter conformément aux dispositions du Règlement Général sur la Protection des Données personnelles (RGPD). Ces données sont destinées aux employés ou prestataires de Valorial en charge de la gestion des adhésions, des appels de cotisations, de l'exécution de certaines obligations comptables, fiscales et/ou commerciales ainsi qu'à tout organisme tiers auprès duquel l'adhérent sollicite de Valorial la remise d'un dossier de financement ou une mise en relation.

Ces données personnelles sont conservées pendant toute la durée de l'adhésion et pendant une durée maximale de dix (10) ans à compter de son terme. Le cas échéant, certaines données personnelles pourront être conservées par Valorial pendant une durée plus longue, dans les cas strictement nécessaires à la réalisation d'obligations légales, telles que des obligations fiscales et/ou comptables.

Le droit d'accès, de rectification, d'opposition, de portabilité, de limitation et de suppression portant sur les données personnelles collectées est accessible sur simple demande à valorial@pole-valorial.fr.

